

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 15 (1886) |
| Heft: | 8 |
| Rubrik: | Variété |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fondies. Comme toujours et comme partout, les connaissances relatives à la patrie, — géographie, histoire et instruction civique, — ont fourni le thème de longues et sérieuses discussions. La proposition qui consistait à faire subir un examen écrit sur les branches précitées, a rencontré de nombreux adversaires et, en définitive, a été rejetée, du moins pour cette année.

La difficulté de rédiger des questions uniformes pour toute la Suisse, où les institutions cantonales diffèrent essentiellement entre elles, a été un des principaux arguments invoqués par les partisans du *statu quo*, c'est-à-dire par ceux qui désiraient le maintien de l'examen oral.

V A R I É T É

Rêveries

Si jamais la fortune devait me combler de ses dons, je choisirais pour fixer mon séjour un gracieux pli de terrain, vallon charmant baigné par un ruisseau au murmure intermittent, semant sur son passage les douces harmonies, la fraîcheur et la fécondité, ici cascadant sur les cailloux polis, là épandant au large ses flots purs, plus loin roulant paisiblement ses ondes cristallines sur un lit de sable diapré. Ma maison aux blanches murailles, à l'aspect simple, aux abords modestes, aux volets gris, à la toiture rouge comme le carmin, comprendrait un petit salon où j'accueillerais les amis qui viendraient partager un instant les délices de ma solitude, un cabinet de travail avec ma bibliothèque aux nombreux rayons, et ma table recouverte d'un tapis vert, sillonné de raies noires, descendant en festons réguliers et disparaissant lui-même à demi sous un monceau de livres; la chambre que j'appellerais avec orgueil et prétention *mon réfectoire*, serait voisine de celle où je passerai dans le silence, la quiétude et le repos, les heures vouées au sommeil; une élégante cuisine compléterait cette partie de ma demeure. J'interdirais au luxe l'entrée de ma maison; les meubles indispensables seuls y seraient admis. Le crucifix occuperait la place d'honneur dans chacune de mes chambres; une image de la Reine du Ciel, un tableau de saint, une toile représentant quelque riant paysage, une photographie perpétuant les traits d'une personne absente ou le souvenir d'un ami parti pour le lointain voyage de l'éternité décoreraient les murs de mes appartements; quelques fleurs, garanties des atteintes cruelles de l'austère aquilon, étaleraient aux jours de froidure et de neige leurs corolles épanouies et me feraient oublier les tristesses de l'hiver dans la perspective des joies que nous réserve le retour prochain

de la belle saison; et, dans ma chambre particulière, une pendule privée de tout fastueux ornement, marquerait avec précision les pas égaux du temps; à peu de distance, on verrait le prie-Dieu où je m'agenouillerais pour offrir au Très-Haut le tribut de mes hommages et redire, confiant et recueilli, les accents consolants de ma prière du matin et du soir; puis, que sais-je encore?.... un harmonium, peut-être, serait là pour me distraire aux heures où la mélancolie assombrirait mon front; il me permettrait de cultiver cette poésie du cœur et de m'unir aux anges pour parler à Dieu dans ce langage de l'âme que l'on nomme *la musique*.

Je joindrais à cette première partie de ma demeure que je viens de décrire, une étable où se prélasseraient, au sein d'un air attiédi, ma vache au manteau noir comme l'écène, ma génisse au poil luisant, ma timide brebis à l'opulente toison et son gentil agneau; un poulailler abriterait durant la nuit les quelques poules qui se plairaient bien souvent à manger dans le creux de ma main le pain émietté ou les grains de froment; de mon colombier s'envoleraient dès l'aurore, en roucoulant de satisfaction, cinq ou six pigeons que l'on reconnaîtrait volontiers à leur plastron miroitant et à leur brillant corsage. J'aurais en outre une grange où je disposerais ici le foin odorant, là le regain parfumé, plus loin les gerbes de blé, et sur l'aire, en été, le fourrage vert renouvelé chaque jour. Je ne saurais omettre la cave charmante, éclairée par deux soupiraux uniformes; c'est là que je conserverais les provisions pour l'hiver; là aussi, j'alignerais quelques bouteilles d'un vin généreux destinées à remplir la coupe de l'affection pour saluer le retour d'un ami, pour fêter l'arrivée d'un frère ou la visite d'un parent. Le malheureux que l'indigence conduirait à ma porte, trouverait sous mon toit une place au foyer, une aumône abondante, un accueil empressé.

Je prodiguerais mes caresses au chien fidèle et dévoué qui, pendant mon sommeil, garderait les abords de ma maison; et la jatte de lait écumeux ne serait pas une seule fois refusée au chat vigilant qui rendrait justice prompte et sommaire aux hôtes incommodes de ma demeure.

J'aurais un verger planté d'arbres nombreux qui me donneraient des fleurs au printemps, des fruits en automne et qui me préteraient leur ombrage en été. Vous parlerai-je encore de mon jardin où je cultiverais moi-même les légumes qui seraient servis sur ma table, où je cueillerais tour à tour les groseilles transparentes, les fraises au pénétrant parfum et les raisins vermeils, où j'entourerais de mes soins les plus délicats le rucher qui servirait d'asile aux abeilles laborieuses, sans cesse occupées à convertir en un miel exquis le précieux nectar puisé dans le calice des fleurs? Un cabinet que j'appellerais un pavillon, un kiosque même, s'élèverait gracieux et charmant à l'un des angles de mon jardin; les rayons du soleil y parviendraient à peine: la lumière, tamisée par les feuilles de clématite ou de vigne-vierge dont les rameaux entrelacés grilleraient les parois du léger édifice, entrerait affaiblie et décrirait à l'intérieur, en se jouant de tous côtés, mille ovales mouvants, mille formes bizarres.

Non loin de là, jaillirait d'une source abondante une eau limpide et fraîche coulant dans un bassin de granit. Du seuil de ma porte, le regard pourrait embrasser, sur le penchant richement gazonné d'une ondulante colline, la prairie où je récolterais le foin au délicieux arôme et les gerbes d'épis dorés, où je répandrais ensuite de mes mains le blé dans les sillons fertiles, où j'accompagnerais enfin, durant les

journées tièdes ou brumeuses de l'automne, mon petit troupeau tantôt bondissant de plaisir, tantôt broutant avec délices une herbe savoureuse.

Un sentier, partant de ma demeure et serpentant au travers des prés, conduirait à l'église du village ; il longerait la forêt solitaire qui me fournirait le bois pour le temps des frimas et où j'irais me promener bien souvent et rêver à mon aise sous les voûtes ombreuses, loin des vains bruits du monde, le cœur ému, l'âme heureuse, constamment réjouie par les plus suaves harmonies. Je n'y serais jamais seul, il est vrai ; car, à toute heure, j'entendrais les oiseaux chantant, gazouillant sous la feuillée ; je les verrais même s'ébattre sur mon chemin et folâtrer dans les taillis, tandis que, le front découvert, j'adresserais une courte prière, un *Ave Maria* à la Mère de Dieu, souriant aux passants dans son oratoire en miniature, que j'aurais suspendu de mes mains à l'un des sapins placé au bord du sentier.

Tel est mon rêve maintenant ; telles sont, malgré mes vingt ans, les aspirations d'enfant que ma plume a transcrites sous la dictée du cœur !

Mais si, dans ces quelques lignes, j'ai laissé parler mon âme librement, si je n'ai point réfréné mon imagination, ce soir, ô mon Dieu, dans ma prière, je dirai avec plus de ferveur que jamais : « Que votre volonté soit faite et non la mienne ! Car le seul avenir que je souhaite est celui qu'Il vous a plu de m'assigner dans vos éternels décrets. »

Vuadens, le 17 mai 1886.

P. DEMIERRE, *instituteur.*



L'ESPOIR DE L'EXILÉ

(ROMANCE. — Air : *Combien j'ai douce souvenance.*)

Que je voudrais voir l'hirondelle,
Ou bien la colombe fidèle
Bien loin, bien loin, m'emporter sur son aile,
Pour aller revoir mon Fribourg
Un jour !

Je vois avec indifférence
Larmes, plaisirs, joie ou souffrance :
Mon seul bonheur est la douce espérance
D'aller revoir mon cher Fribourg
Un jour.